



Conseil Général de la Gironde

Séance Plénière 27/06/ 2013 – Groupe Front de Gauche – PCF

Intervention de Michel Hilaire

***Accord cadre départemental 2013/2018 –
Agence de l'Eau Adour Garonne – Conseil Général de la Gironde
pour une gestion durable et solidaire de l'eau.***

Monsieur le Président, Cher(e)s collègues

Je voudrais poser une question, ou plutôt faire une remarque concernant l'assistance, l'appui technique aux collectivités.

Bien sûr, les petites communes et les intercommunalités se réjouissent des nouvelles missions qu'assure le Conseil Général. Ces missions (RPQS, analyses des rapports délégués...) restent ainsi dans le domaine public après le désengagement, la défaillance brutale de l'Etat.

Je pense qu'il serait souhaitable que l'on élargisse notre compétence à l'assistance en maîtrise d'ouvrage pour la renégociation des contrats arrivant à échéance. Nos petites collectivités sont souvent démunies techniquement et juridiquement sur ces questions et le service public du SATESE leur serait d'un grand secours ; il permettrait surtout de s'en remettre à une expertise indépendante (et compétente). Ceci pour un coût supportable pour le Département puisqu'il récupère les dépenses auprès des collectivités concernées.

Vous voyez, Monsieur le Président, que non seulement nous sommes satisfaits de ces aides départementales mais nous voulons les étendre. On y prend goût !